

Décision

Générale

colonial

Décision n° 106-209-1914 nommant M. Longue, Président du Conseil Appel, Membre du Conseil d'Administration.

n° 106-209-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 mars 1914

Numéro JO
n° 209 du 31/03/1914

Date du numéro
31 mars 1914

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 15 octobre 1899 portant organisation du Conseil d'Administration de la Côte Française des Somalis

Vu la décision du 1er décembre 1914 nommant M. Carrcau, Adinistrateur des Colonies, Membre du Conseil d'Administration

Vu la décision du 28 février 1914 investissant M. Carreau des fonctions de Secrétaire Général p. i.;

TEXTE INTÉGRAL

Article premier. M, Longue, Président du Couscil d'Appel de la Côte Française des Somalis, est nommé Membre du Conseil d'Administration, en remplacement de M. Carreau.

Art. 2

- La présente décision sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera et insérée au Journal Officiel de la Colonie.

Fernand DELTEL.